

Remplir le puits des indemnités péri-éducatives

Paris, le 05/10/2026

Monsieur le Ministre,

Vous connaissez la problématique du niveau de rémunération des professeurs des écoles par rapport aux autres professeurs et notamment par rapport aux certifiés. La différence entre les régimes indemnitaires des deux degrés en est le nœud gordien. Dans ce contexte, les indemnités péri-éducatives pourraient permettre aux professeurs des écoles d'améliorer, un peu, leur rémunération. Tout au moins, elles devraient permettre de reconnaître un engagement particulier en faveur de leurs élèves, notamment à l'occasion des voyages scolaires.

Or, les budgets alloués à ces indemnités s'avèrent faméliques. Même lorsqu'ils connaissent leur l'existence, les professeurs des écoles qui en demandent le bénéfice se retrouvent déboutés faute de moyens financiers. Puisque les crédits alloués au pacte ont été très largement économisés et que le budget de votre ministère n'a pas diminué, le SNE vous invite à mobiliser les deniers économisés sur le pacte pour les indemnités péri-éducatives, afin que les professeurs des écoles bénéficient de ce modeste moyen de voir leur engagement au service des élèves mieux reconnu.

Je vous assure de notre dévouement à la cause de l'Éducation nationale et vous adresse, Monsieur le Ministre, mes plus respectueuses salutations.

Philippe Ratinet

Président du SNE

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Philippe Ratinet", is written over the printed name and title.